Notre créativité au service de nos bénéficiaires



SRJ La Providence



MVC Proximam

Rapport D'activités 2023



La Courte-Echelle



SLS D'une Rive à l'Autre

ASBL IMP La Providence

Table des Matières

1. Edito……4

2. Présentation de l'ASBL IMP La Providence……5

3. Historique ……6

4. L'année 2023 en chiffres ……8

5. SRJ « La Providence »……10

5.1. SRJ « La Providence » : Unité des Galopins……11

5.2. SRJ « La Providence » : Unité des Mosaïques……11

5.3. SRJ « La Providence » : Unité des Micados……12

5.4. SRJ « La Providence » : Unité des Végas……12

5.5. SRJ « La Providence » : Unité des Adoxys……13

5.6. SRJ « La Providence » : Le SAS……13

6. Service de Logements Supervisés «D'une Rive à l'Autre »……14

7. Service Proximam – Maison de Vie Communautaire pour Femmes et Enfants….15

8. L'agriculture solidaire en Gaume……16

9. La Courte-Echelle……17

10. Trois piliers de la thérapie institutionnelle……18

11. Logopédie…….. 21
12. Atelier « psychomotricité »…….. 21
13. Service médical……..22
14. Soins psychologiques et pédopsychiatriques……..22
15. Service social…….. 23
16. Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle…..23
17. Ateliers musicaux…….. 24
18. Un nouveau cadre de vie pour le SAS……..25
19. Un Jeune Avant Tout…….. 26
20. Cuisine et économat…….. 27
21. IMP 2027 : Une chambre pour chaque jeune ……27
22. Matilda Déficience Intellectuelle..…….. 28
23. Contacts…..……..…30

1. Edito

2023 est une année de projets et de concrétisation !



En termes d'infrastructure, nous avons enfin déménagé le SAS dans son bâtiment entièrement rénové dit la "Grange". Les jeunes adolescents et adulescents sont heureux de pouvoir fréquenter des lieux de vie agréables et propices à l'autonomie ! Un autre changement est le déménagement de la Courte-Echelle dans les anciens logements du SAS qui restent appropriés pour un service de jour. En effet, les jeunes en troubles scolaires ont des espaces mieux définis et plus clairs pour les temps d'apprentissages formels, les récréations, les repas et les ateliers de mise en pratique des connaissances !



Sur le plan pédagogique, les équipes de professionnels ont stabilisé leurs nouvelles pratiques auprès des publics que nous accompagnons. Les jeunes du service résidentiel, communément appelé l'IMP, ont pu participer encore plus activement à leur projet individuel et d'avenir avec nos équipes et leur entourage en rencontrant leurs trois référents (social, thérapeutique et éducatif). Cette meilleure prise en compte de la parole des jeunes, se ressent dans le climat plus serein qui règne dans des groupes d'enfants et adolescents porteurs de troubles du comportement, ce qui n'est jamais un défi gagné d'avance !



De manière générale, on assiste à beaucoup de créativité et de solidarité entre les professionnels pour faire cheminer les résidents. En effet, les équipes accueillent des jeunes d'une autre unité pour leur donner un temps de réflexion lorsqu'ils ont été très violents ou au cœur de crises clastiques intenses et répétées. Ainsi, l'équipe qui envoie peut respirer et celle qui reçoit peut les faire réfléchir sur leurs perspectives d'avenir et trouver des réponses comportementales plus adaptées. Nous informons toujours les partenaires et l'entourage de ce genre de démarche pour qu'elle soit porteuse ! Cet esprit d'équipe entretient un sentiment de sécurité général alors que nous accompagnons des enfants, adolescents et jeunes adultes en grande souffrance.

Le groupe de travail EVRAS a pris son essor et a concrétisé une charte de vie pour les professionnels et les jeunes afin de mieux vivre ensemble au quotidien ! L'année 2024 sera consacrée à la rédaction en « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC) de ce document afin de sensibiliser les jeunes et leurs proches de manière plus efficace.

Nous avons terminé l'année 2023 par un audit de la qualité de vie qui a été très positif et qui nous encourage tous à poursuivre sur notre ligne de conduite pour les années à venir avec leurs lots de défis et d'opportunités !

2. Présentation de l'ASBL IMP La Providence

L'ASBL « Institut Médico-Pédagogique La Providence » a pour but d'apporter toute aide spirituelle, morale, corporelle et matérielle, dans le cadre des soins et prestations de toute nature, à toute personne nécessitant un encadrement éducatif et pluridisciplinaire spécialisé en vue de leur insertion dans la vie sociale et de leur formation, dans un dispositif d'hébergement et de suivi post-hébergement.



Nos valeurs sont la considération de chaque individu en tant qu'être unique et ce, dans un processus continu d'amélioration de la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et des soins aux personnes. Pour ce faire nous favorisons l'autodétermination, l'autonomie et la créativité par le biais d'une posture apprenante, tant au niveau des bénéficiaires, des professionnels que des partenaires de l'ASBL.



L'association comprend d'une part, un Service Résidentiel pour Jeunes « La Providence » agréé par l'AViQ-Handicap (MAH 210) qui accueille des enfants et jeunes adultes souffrant de troubles du comportement (catégorie 140) et de déficience légère (catégorie 111) ou modérée (catégorie 112) ; ainsi qu'un Service de Logements Supervisés « D'une rive à l'autre » (MAH 459) avec les mêmes populations mais dans l'âge de transition 16-25 ans. D'autre part, une Maison de Vie Communautaire « Proximam » (MVC 265), subventionnée par la Région Wallonne, qui accueille des femmes-mères avec ou sans l'enfant dans un dispositif d'aide à la parentalité.



Par ailleurs, nous avons mis en place en 2020 le dispositif « La Courte-Echelle » qui vise la prévention à l'exclusion scolaire et la réinsertion dans une place citoyenne de jeunes porteurs de handicap. Une part de ses activités est inscrite dans un « Projet Européen d'Agriculture Scolidaire en Gaume de la mesure PWDR 16.9»



3. Historique



1854 Le Baron Vanderstraten effectue une donation à la commune d'Etalle. Il s'agit d'un bâtiment situé au 103, Rue des Ecoles. Il est cédé en héritage à la seule condition qu'il soit occupé par la congrégation des Soeurs de la Providence (Champion-Namur) et serve à des fins sociales. C'est ainsi qu'une école de petites filles est implantée au centre du village. Ces enfants fréquentaient l'école de façon irrégulière selon les contraintes familiales (enfants au travail...) et le bon vouloir des parents.

1904 Une école ménagère est créée. Elle répond aux besoins des jeunes filles venant d'un milieu rural.

1949 Soeur Andréa Servais, la « fondatrice » de l'IMP, est détachée sur Etalle par les Soeurs de la Providence de Champion, afin d'y enseigner les cours généraux.

1976 Création d'un enseignement secondaire professionnel spécialisé

1977 L'IMP « La Providence » se constitue en ASBL le 8 septembre 1977 – Moniteur belge 7917-7935 page 3689-annexe 2,1.

1986 Michel Krier, Directeur faisant fonction plein temps, remplace sœur Andréa Servais qui prend sa retraite.

1988 Jean-Marc Nottet, ancien éducateur, prend la place de directeur

1991 Marc Ancion devient directeur. Il entame une ère de restructuration des équipes, de rénovation des bâtiments et de changement des mentalités.

1993 Échange des bâtiments de l'IMP à la rue des Ecoles 103 (ensemble du site) et des bâtiments sis rue du Moulin 18 à la commune d'Etalle.

1996 Création de Proximam, dispositif permettant à un enfant de vivre à l'IMP « La Providence », entouré d'adultes bienveillants tout en bénéficiant de la présence de sa maman.

2004 Le Service Proximam, initialement conçu par l'IMP, devient une association sans but lucratif et est agréé par la Région Wallonne sous le label « Maison de Vie Communautaire ».
Création du SAS : Unité de vie à la préparation à l'autonomie.

2007 Création d'un SRT (Servive Résidentiel de Transition qui deviendra plus tard le SLS) pour majeurs et grands adolescents.

2010 Le service Proximam quitte les bâtiments de l'IMP pour s'installer dans un bâtiment à la rue du Moulin 27.
Face à l'institut, Rue de Virton, 4 – construction d'un immeuble constitué de 7 appartements privatifs et d'un bureau pour le SLS, d'un atelier et de 4 garages.
Un bâtiment est donné par les sœurs de la Providence à Cutting dans les Vosges. Celui-ci est aménagé en centre de vacances pour les jeunes de l'IMP.
Création d'une nouvelle unité de vie, « les Zig zags »prenant en charge des adolescents(es) ayant un retard développemental plus marqué.

2012 Création de Kad'école, service permettant aux jeunes en difficulté avec l'école de pouvoir retrouver d'autres repères, travailler ses difficultés dans un cadre structuré mais plus individuel dans le but de pouvoir maintenir une scolarité.

2015 Installation de bureaux au presbytère pour les prises en charge thérapeutiques telles que l'atelier musique, l'espace psychomotricité et portage, l'atelier d'apprentissage à l'autonomie, l'espace Fitness et sport de lutte, le bureau de la psychologue et du pédopsychiatre.

2017 Changement de direction avec la prise de fonction de Jérôme Lequeux, jusque-là psychologue et thérapeute exerçant dans l'ASBL auprès des enfants. La même année, Proximam s'étend et intègre un nouveau bâtiment au lieu dit « Lenclos » à Etalle.

2018 Renforcement du soutien scolaire in vivo avec l'augmentation du temps de travail de la logopède qui intervient dans les écoles pour coordonner au mieux les remédiations et les apprentissages.
Première publicité concernant le Cahier de Bord, notre outil de gestion d'informations pédagogiques, médicales et organisationnelles, dans le but de partager le logiciel à d'autres structures.
Début du Projet Wallon de Développement Durable « l'Agriculture Solidaire en Gaume » soutenu par la Wallonie et par l'Europe. Ce projet consiste à accompagner tous les jours en individuel , un seul bénéficiaire à la fois au sein d'une ferme auprès de l'agriculteur durant une demi-journée.

2019 Création du service « La Courte-Echelle » qui remplace la structure Kad'école et se veut plus complet sur le plan thérapeutique pour aider les enfants à s'épanouir malgré leurs incapacités à être scolarisés à temps plein.
Démarrage du projet Jeune Avant Tout avec l'ouverture d'un lit financé par l'AViQ-Santé.
Premier soutien Viva For Life pour Proximam.

2020 Pandémie mondiale de Covid-19 : les services de l'ASBL IMP La Providence s'adaptent aux nouvelles contraintes de distanciation sociale et de confinement. Nous découvrons une façon inédite de vivre autrement avec nos collègues et avec nos jeunes. La scolarité se mue en enseignement à distance et les protocoles des retours en familles sont plus compliqués et plus délicats à mettre en place.

2022 La Courte-Echelle s'inscrit dans un programme du Fond Social Européen pour agrandir son équipe et augmenter son impact en ouvrant l'accueil à des bénéficiaires externes. Concrètement, il s'agit de diminuer les exclusions scolaires des enfants et jeunes porteurs de handicap dans le bassin du Sud de la Province du Luxembourg et de prévenir l'institutionnalisation et donc la prise en charge résidentielle handicap d'enfants dont l'aide et l'accueil en journée pourraient suffire. L'école est le premier lieu de socialisation d'un enfant et d'intégration de la société pour devenir un citoyen actif à l'âge adulte.

2023 Le SAS prend ses quartiers dans le bâtiment entièrement rénové dit « La Grange ». Un lieu agréable et propice à l'autonomie.
La Courte-Echelle déménage dans les ancien bâtiments du SAS avec un espace mieux défini et plus clair pour les temps d'apprentissage.

4. L'année 2023 en chiffres

ASBL IMP
La Providence

76 Travailleurs (67,2 ETP*)
65 employés (58,4 ETP*) - 9 ouvriers (8,8 ETP*)
1 bénévole - 3 jobistes - 1 conventionné (0,2 ETP*)

- 55 femmes (43,5 ETP*)
- 23 hommes (21,8 ETP*)
- 3 directeurs (2,5 ETP*)
- 3 membres du service médical (1,1 ETP*)
- 38 éducateurs (34,2 ETP*)
- 11 membres du service paramédical et psycho-social (8,1 ETP*)
- 4 membres du service administratif et informatique (3,5 ETP*)
- 9 chefs éducateurs (8 ETP*)

La Courte-Echelle : Dispositif parascolaire
4 travailleurs (3,05 ETP*)

PWDR : Agriculture Solidaire
7 accueillants et 19 bénéficiaires

Accueil de jour : Inclusion et prévention à l'exclusion
891 demi-journées de présences réparties sur 10 mois

Ecole des devoirs
152 demi-journées de présences en charges individuelles

Service de logement supervisé (SLS)
3 travailleurs (1 ,11 ETP*)

- 3 belges – 1 étranger en hébergement
- 6 suivis en post-hébergement

Maison de vie communautaire (MVC)

9 travailleurs (4,95 ETP*)

Maison collective « Phase 1 »
« Maisonnée de Lenclos »
7 femmes et 9 enfants

Appartements « Phase 2 »
Rue du Moulin 27
3 femmes et 5 enfants

Suivi post-hébergement« Phase 3 »
Suivi : 2 femmes et 2 enfants

Service Résidentiel pour Jeunes (SRJ)

62 travailleurs (52,71 ETP*)

28 lits agréés belges

- 63% garçons
- 37% filles

27 lits agréés étrangers

Luxembourgeois
3 sorties – 9 entrées

- 85 % garçons
- 15 % filles

Français
5 sorties – 2 entrées

- 80% garçons
- 20% filles

MATILDA Déficience Intellectuelle

2 travailleurs (2 ETP*)

(*) Équivalent Temps Plein

5. SRJ « La Providence »

Notre Service Résidentiel pour Jeunes accueille des enfants et de jeunes adultes souffrant de troubles du comportement (catégorie 140) et de déficience légère (catégorie 111) ou modérée (catégorie 112).

Il existe différentes unités de vie prenant en charge nos bénéficiaires en fonction de leur âge et de leur situation, afin de les encadrer au mieux et leur fournir des balises pour la vie de tous les jours:

- "Galopin": pour les enfants de 5 à 12 ans.
- "Mosaïque": unité mixte à partir de 12 ans.
- "Micado": pour des garçons de 12 à 14 ans.
- "Véga": pour des jeunes de 15 à 18 ans qui ont besoin d'une guidance constante dans la vie de tous les jours (hygiène, habillement, propreté …)
- "Adoxy": pour des jeunes de 10 à 18 ans souffrant de déficiences sociales et émotionnelles importantes. Ces jeunes n'ont généralement pas accès aux relations construites avec les pairs et ont besoin de l'adulte pour médiatiser leur relationnel.
- « Le Sas » : hébergement collectif centré sur la mise en autonomie, sur un principe communautaire.

L'objet du SRJ est d'offrir un milieu favorable de progression qui ne peut être assuré par le milieu familial, pour des jeunes de 5 à 25 ans souffrant de troubles du comportement, de la personnalité avec parfois un retard d'apprentissages ou cognitif sur-ajouté. Ceci est pensé dans un accueil permanent, de jour comme de nuit, 365 jours par an.

Dans la mesure du possible, il s’agit d’une étape temporaire, qui permet de relancer le développement de l’enfant en faisant appel à ses compétences et à celles de ses parents. La prise en charge est aussi courte que possible mais aussi longue que nécessaire à une reprise durable de la vie dans un environnement connu ou adapté.



5.1. SRJ « La Providence » : Unité Galopin

L'accueil de trois enfants âgés de 3 à 6 ans a conduit l'unité des Galopins à aménager un espace spécialement conçu pour répondre à leurs besoins de sécurité et de développement. Cette restructuration permet à l'équipe pédagogique de créer deux groupes distincts afin de respecter le rythme de chaque enfant et de favoriser son épanouissement personnel. Des aménagements ponctuels (week-ends et vacances scolaires) proposent un environnement différent et des activités transversales.



En 2023, l'accent a été mis sur la structuration des temps libres. Face à l'agitation et aux nombreuses sollicitations, l'équipe éducative a souhaité prendre davantage de temps avec chaque enfant pour apaiser l'ambiance et le climat. Des boîtes "occupationnelles" individuelles ont été créées pour canaliser l'énergie des enfants pendant ces moments souvent bruyants et conflictuels. Elles permettent aux enfants d'apprendre à s'occuper seuls, à explorer et à se recentrer. Des jeux de société, de coopération et de partage sont également proposés pour favoriser l'harmonie, la convivialité et l'épanouissement individuel dans la vie quotidienne.

L'ouverture au monde est un autre axe important pour l'unité. L'arrivée des tout-petits a généré quelques inquiétudes concernant les sorties. Après avoir observé les nouveaux profils et les potentialités, l'équipe a décidé de renouveler l'expérience des sorties à l'extérieur. Ces sorties variées s'articulent autour du projet hygiène (achats et choix de produits), de l'achat de matériel créatif pour les bacs occupationnels et de différentes sorties culturelles (sentier des lanternes à Metz, Bubble à Bruxelles, etc.).

L'unité des Galopins s'engage à offrir aux enfants un environnement stimulant et bienveillant qui répond à leurs besoins de développement et d'épanouissement.

5.2. SRJ « La Providence » : Unité Mosaïque



La mixité s'est installée depuis une année maintenant et est bien ancrée au sein de la maisonnée. Les jeunes et éducateurs de l'unité de vie, ont dû s'adapter, se récréer et innover. Nous avons su garder l'identité de l'unité de vie : les activités sont variées et le « cocooning » a été préservé. Les jeunes savent grappiller ce dont ils ont besoin au fur et à mesure de la journée, de la semaine. Le projet de psychomotricité relationnelle est pérennisé et la zumba ritualisée avec des garçons. Le projet cuisine permet à nos jeunes de gagner en autonomie. Les moments de repas sont devenus des moments d'échange et d'intimité où nous prenons le temps d'écouter, de penser et de panser.

Ces projets phares de l'unité de vie permettent aux jeunes de se créer des souvenirs, de créer des moments de bonheur et de partage. Tous ces projets sont une clef de voûte dans notre prise en charge quotidienne et dans notre compréhension de qui sont nos jeunes dans leur individualité.

La mixité des profils cognitifs des enfants nous conduit vers la mise en place de projets individuels sous forme de renforcements positifs. Nous avons transformé le semainier et y avons adopté des pictogrammes ainsi que les photos des personnes qui travaillent. Une meilleure compréhension des journées et des semaines permet de se rassurer et de vivre les choses plus sereinement dans un cadre sécure. L'équipe éducative quant à elle s'est stabilisée. Cela nous offre l'opportunité de créer une cohésion, une complémentarité, un respect et la possibilité de métacognition. Ceci induit un esprit d'équipe efficace, positif et constructif, centré sur le bien être des jeunes qui nous sont confiés.

5.3. SRJ « La Providence » : Unité des Micados

Pour cette année 2023, nous avons mis un accent particulier sur le fait de fournir des repères solides et un cadre structuré, offrant ainsi un environnement sécurisé où les jeunes adolescents peuvent s'épanouir. En encourageant l'autonomie, nous tentons de les guider vers la prise de décisions éclairées et la gestion de leurs propres responsabilités.

Nous favorisons un équilibre entre activités dirigées et moments de liberté, afin de leur permettre de développer leurs intérêts tout en respectant les règles établies. En ce sens, l'équipe éducative a adapté ses règles par rapport à la gestion des écrans pour donner plus de confiance aux jeunes qui arrivent à bien les gérer.

Nous essayons d'individualiser un maximum la prise en charge de chaque jeune afin de répondre au mieux aux besoins de chacun.

Notre objectif est de les aider à prendre conscience de l'impact de leurs actions et de les responsabiliser dans un climat convivial, où le dialogue et la coopération sont encouragés.

Notre but est d'aider chaque jeune à trouver un équilibre entre sa scolarité, sa famille et notre prise en charge. Nous tentons de les aider à développer des compétences essentielles pour leur bien-être et leur avenir.



5.4. SRJ « La Providence » : Unité des Végas

L'unité Vega continue de parfaire le processus de socialisation de chacun des jeunes à travers le dynamisme déployé dans les différentes activités sportives mais aussi à travers la concrétisation de projets.

D'une part, l'atelier transversal du « Projet Cuisine » permet de trouver de la valorisation sociale et préparer l'autonomie de nos bénéficiaires dans une extraordinaire convivialité en les intégrant dans un projet à moyen terme. Cette aventure humaine amène les acteurs à se surpasser et à apprendre ensemble dans la confection de repas. Les efforts fournis ont permis de récolter des fonds pour financer un séjour de huit jours au Portugal.

D'autre part, notre atelier « Multimédia » vise à explorer l'usage non abusif et contrôlé des appareils connectés. Cette expérience nous permet de maîtriser, en partie, les frustrations, la gestion du temps d'utilisation, ainsi que son contenu. Expliciter la problématique valide l'ouverture au débat et dédiabolise ainsi le spectre de l'hyper-connectivité.

Pour finir, une grande partie de nos jeunes sont à l'aube de la majorité et nous avons donc redoublé d'efforts afin d'expertiser leur aptitude à être autonomes. Les multiples mises en situation ont permis de mettre en évidence leur faculté à gérer l'argent, leur temps libre, l'hygiène corporelle et vestimentaire, la rédaction de curriculum vitae ainsi que leur capacité à se projeter dans un futur proche…

5.5. SRJ « La Providence » : Unité des Adoxy

Durant l'année 2023, nous avons étayé nos pratiques à partir de deux axes que nous avions mis en place l'année précédente : le comportement et l'autonomie.

Nos quatre "petits" Adoxy se sont baptisés "MiniAdoxy". Fiers de leur unité et de leur lieu de vie dans un esprit cocoon, nous travaillons leur comportement à travers des fiches, le suivi scolaire, une participation à la vie collective. L'aspect du développement individuel et personnalisé est œuvré à travers des séances en psychomotricité, logopédie, asinothérapie, sans oublier les activités de détente. Donc, autant dire qu'ils grandissent vite !

Chez nos Adoxys, nous avons comme objectif de les préparer au mieux à la vie future. En effet, l'autonomie passe par la vie quotidienne. La mise en œuvre de tâches à réaliser, la gestion d'un budget avec les courses alimentaires pour la confection d'un repas sont travaillées. L'utilisation de l'argent de poche passe par la mise en place d'un choix entre les envies et les besoins, et entre l'épargne et les dépenses. D'autres facettes de l'autonomie résidentielle sont aussi travaillées et la socialisation de nos jeunes est omniprésente au quotidien.



Notre approche de travail étant pérennisée, nous bénéficions d'une nouvelle cuisine équipée, de nouvelles peintures dans l'unité ainsi que d'une salle détente où nos jeunes peuvent se ressourcer de manière individuelle dans un esprit tranquille. Adoxy, une unité où il fait bon vivre!

5.6. SRJ « La Providence » : Le SAS

L'année 2023 a été marquée par une volonté constante d'adaptation et d'amélioration de l'accompagnement des jeunes adultes (16-23 ans) hébergés au SAS dans leur projet d'indépendance et d'autonomie. Soucieux de responsabiliser les jeunes tout en allégeant la charge administrative, nous avons simplifié la gestion des comptes. Les jeunes signent désormais des reçus pour l'alimentation, l'hygiène et les loisirs. L'analyse des tickets et reçus est néanmoins maintenue pour les orienter vers des achats plus judicieux.
Le planning hebdomadaire a été repensé pour une meilleure communication et une planification plus fluide. Un tableau unique partagé centralise les tâches collectives, individuelles, rendez-vous et activités. Cette simplification facilite la gestion du temps et encourage l'autonomie des jeunes.
Le Festival Esperanzah à Floreffe a offert aux jeunes une nouvelle occasion de dépasser leurs limites et de s'exprimer. La musique a servi de catalyseur de partage et de rencontre, favorisant la confiance en soi et l'audace face à l'inconnu. Cette expérience enrichissante renforce leur capacité à s'imposer et à exprimer leurs besoins dans la vie quotidienne.

L'année 2023 a été une année de progrès et d'adaptation. L'évolution constante des besoins des jeunes nous incite à repenser nos pratiques et à innover. L'amélioration de l'organisation, de la communication et du cadre de vie permettent d'offrir un accompagnement plus individualisé et favorise l'épanouissement des jeunes adultes en devenir. Forts de ces résultats positifs, nous poursuivrons nos efforts en 2024 pour développer des solutions innovantes et adaptées aux besoins spécifiques des jeunes. L'accent sera mis sur le développement de l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle et l'épanouissement personnel.

Notre engagement reste le même : accompagner les jeunes vers une vie adulte épanouie, responsable et citoyenne.

6. Service de Logement Supervisé «D'une Rive à l'Autre »

Le SLS « D'une rive à l'autre » garde toujours sa philosophie de service résidentiel de transition. L'objectif reste donc d'amener les jeunes adultes qui nous sont confiés vers une autonomie totale après quelques années. Il est cependant vrai que certains jeunes, développant un handicap social plus important, ont plus de difficultés à trouver leurs repères en dehors des rituels posés et des personnes à qui ils ont donné leur confiance dans notre service. Pour eux, le processus d'autonomie prend beaucoup plus de temps. Nous les sensibilisons progressivement à un passage de relais (vers un service d'accompagnement, par exemple) par des discussions, et des prises de conscience des difficultés (entre-autres financières) qu'un départ pourrait impliquer. Une exigence d'épargne en fonction de leurs moyens est ainsi mise en place pour les rapprocher d'une réalité extérieure. D'autres objectifs sont également mis en avant comme le suivi des cours pour le permis de conduire.

Sur l'année 2023, le service a subi quelques départs et arrivées :

- Un jeune adulte, (catégorie 140)en suivi post-SRJ a quitté le service pour s'installer en appartement. Nous l'avons mis en relation avec différents services (Forem, Onem, service d'accompagnement, …) pour qu'il soit inscrit dans un réseau porteur. Actuellement, il est entré à l'armée.

- Un adulte dépendant du SLS (catégorie 111) travaillant dans une ETA et ayant réussi son permis de conduire a quitté l'appartement du service pour s'installer avec son amie dans un appartement extérieur.Il nous a demandé de continuer à le suivre en post-hébergement sur le plan administratif.

- Entrée d'une jeune fille (cat 112) en septembre 23, venant du SRJ IMP La Providence. Elle a fait un essai en ETA jusque début décembre, essai qui ne s'est pas révélé concluant, l'entreprise la trouvant trop immature. Le projet actuel est de l'inscrire dans une EFT, avec pour objectif qu'elle puisse intégrer les exigences du milieu du travail.

Une difficulté très importante réside dans la quasi impossibilité de trouver un logement privatif à des prix abordables par ces jeunes aux revenus précaires. Ce qui nous amène parfois à devoir prolonger des prises en charge malgré l'acquisition d'une autonomie suffisante chez certains résidents.



7. Service Proximam – Maison de Vie Communautaire pour Femmes et Enfants



Cette année 2023 a été marquée par le début des prises en charge dans l'ancienne conciergerie, que nous appelons communément « appartement de transition », puisqu'il marque la transition entre la vie dans la maison communautaire à la rue de Lenclos 77 et les appartements de la rue du Moulin 27, tous à Etalle.

Une première dame a pu intégrer ce logement mis à neuf au mois de janvier avec ses deux enfants et a pu bénéficier d'un accompagnement très intensif à l'autonomie avant son grand départ pour s'installer avec le papa de ses enfants dans un logement privatif. Une deuxième famille a intégré ce logement durant le mois de septembre afin de se préparer à passer dans un appartement à la rue du Moulin 27 en 2024. Cette année 4 familles ont quitté le service pour voler de leurs propres ailes et 3 familles ont pu intégrer notre projet.

Cette année encore nous avons eu un soutien de Viva For Life pour notre projet « parentalité ». Ce soutien concerne toujours un mi-temps puéricultrice et un mi-temps psychomotricienne. Nous avons pu procéder à l'engagement d'une psychologue qui vient compléter l'équipe pluri-disciplinaire et ce, afin d'assurer sur site l'accompagnement thérapeutique des dames qui le souhaitent mais également pour accompagner et guider l'équipe lors des réunions, réaliser l'analyse des différents tests Vineland qui permettent d'évaluer le développement des enfants et de participer à l'analyse des demandes d'entrée.

Durant le premier semestre de cette année, l'équipe a pu bénéficier d'une supervision en dix séances par un service extérieur spécialisé dans l'aide à la parentalité afin d'apprendre à connaître et s'approprier des nouveaux outils pour améliorer encore l'accompagnement des familles qui sont hébergées dans notre service.

En autres, nous avons réalisé les dossiers individuels des familles et leur utilisation, démarré un atelier couture, un atelier EVRAS avec les mamans, organisé notre tout premier « blindtest » et enfin, nous avons rénové l'espace communautaire à la rue du Moulin 27 afin d'en faire un espace convivial pour les entretiens individuels, réunions avec les personnes extérieures ou encore pour permettre aux hébergés de se poser au calme afin de réaliser un travail pour l'école ou la formation.

8. L’agriculture solidaire en Gaume

Projet Wallon de Développement Rural



Malgré une fin de projet imminente, nous avons tenu à faire vivre le projet : d’une part, en continuant d’innover et de s’adapter aux besoins et attentes des jeunes que nous accueillons ; d’autre part, en renouvelant et améliorant les offres déjà présentes qui conservaient leur sens. En 2023, notre équipe s’est attelée au maintien des différents projets individuels, à l’activation de nouveaux accompagnements, l’encadrement d’un séjour exceptionnel « Nature et dépassement de soi » (de quatre jours à Müllerthal), l’ouverture de quatre nouveaux partenariats chez des agriculteurs de la région, à l’encadrement d’ateliers collectifs participatifs chez nos différents partenaires et à l’animation de trois semaines de découvertes à la ferme (avec les jeunes du SRJ ou les femmes du service Proximam accompagnées de leurs enfants).

Notre groupe de travail a renouvelé son engagement afin de rencontrer nos objectifs communs : la rédaction et la diffusion d’un manifeste rassemblant nos expériences communes et visant à proposer un modèle qui permettra, on le souhaite, une pérennisation de l’accès à l’agriculture sociale sur notre territoire. Concrètement, nous avons publié le Manifeste de l’Agriculture sociale et l’avons difffusé auprès des politiques fédérales et provinciales par le biais notamment de manifestations publiques comme la «Foire Agricole» de Libramont ou la «Petite Foire» à Semelle et l’organisation d’une journée de conférence dans le cadre de la Semaine de la Santé mentale en collaboration avec la Province de Luxembourg.

Notre projet d’agriculture sociale se clôturait en même temps que le passage à la nouvelle année. Ces derniers mois nous ont néanmoins permis de mettre en place des associations nous permettant de pérenniser notre démarche par la mise en place d’une collaboration étroite avec le projet « Accueil social à la ferme » de la Province de Luxembourg afin de permettre de maintenir et faire vivre ce merveilleux projet source d’une multitude d’apprentissages et d’expérimentations dans le futur.

En résumé

Porteurs de projet depuis 2018, le projet Agriculture solidaire en Gaume, c’est :
plus de 850 demi-journées à la ferme, 9 partenaires agricoles qui nous ont soutenus tout au long de ces années, une centaine de personnes ayant bénéficié du projet, près de 50 activités de mise en réseau avec les porteurs de projets wallons… Mais aussi : d’indénombrables fleurs cueillies, légumes cultivés, heures de soin aux animaux dont un temps (in)certain passé les pieds dans la boue (les jours de chance😁), des rencontres humaines enrichissantes qui ont le goût de l’authenticité, des découvertes à la pelle, des efforts partagés (parfois récompensés par un café) et surtout, une quantité innombrable de sourires échangés…

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :L'Europe investi dans les zones rurales

Projet Wallon D’intégration Rural (PWDR) - Mesure 16.9 - Diversification des activités agricoles dans le domaine de l’intégration sociale et de la santé

9. La Courte-Echelle

En 2022, le service a déposé une candidature dans le cadre des appels à projets du Fond Social Européen. En septembre 2022, bien que le projet soit encore attente de validation, nous décidons de nous engager dans cette démarche en activant le financement sur fond propre, afin de ne pas perdre temps. Notre candidature n'ayant malheureusement pas été retenue pour cette période, nous attendons la fin de l'année 2024 pour de nouveau postuler.

Néanmoins, fort des projections et des valeurs portées par ce projet, notre dispositif s'affirme dans sa démarche: les partenariats et les outils qu'il propose diminue les exclusions scolaires et favorise l'inclusion scolaire, formative et sociale des jeunes à besoins spécifiques et facilite ainsi l'émergence d'une posture de citoyen actif à l'âge à adulte.





2023 est porteur de changement et notre service, qui s'agrandit, déménage en novembre dans les anciens espaces du SAS (logement de semi-autonomie). Ce déménagement nous permet d'investir un lieu d'accueil beaucoup plus grand et de penser les espaces en leur attribuant une fonction claire (espace d'accueil, salle de classe, local créatif, etc.). Cette structuration spatiale est un support soutenant à la structuration temporelle (temps scolaire, temps d'atelier, temps de repas, de pause) et nous permet d'affirmer le cadre contenant, sécurisant en créant de la prévisibilité.

Afin de compléter l'offre de service, deux pièces étant encore disponibles, nous souhaitons dans le courant des mois à venir y aménager un espace snoezelen visant à proposer un espace d'apaisement et un espace de stimulation sensorielle. Chaque projet étant prétexte aux apprentissages et à l'expérience, les jeunes accueillis sur le service sont engagés dans la démarche et dans chacune des étapes de la conception et la mise en œuvre de ce projet.

10. Trois piliers de la thérapie institutionnelle

La pédagogie du lien

L'équipe va travailler en proposant un environnement différent, avec des règles et des rituels posés et des adultes bienveillants qui vont sécuriser, rassurer, mais aussi susciter certaines frustrations. En se posant sur ce cadre, les attentes par rapport aux comportements se feront en tenant compte des capacités cognitives, affectives et de la disponibilité mentale du jeune.

Les attitudes et stratégies de l'équipe vont principalement être :

- de sortir des « systèmes attendus », dans lesquels le jeune s'inscrit souvent en boucle, tout en lui permettant de projeter ses représentations sur les intervenants. Nous distinguons donc la personne, les professionnels, des « personnages » comme étant la manière dont le jeune vit et interagit avec un professionnel de par son mode d'entrée en relation et ses spécificités;

- de laisser le temps au jeune de s'installer, de faire confiance, de créer un (des) lien(s) intéressant(s).

Tout cela pour prendre suffisamment de « sens » à ses yeux. C'est le « ferment » pour transmettre les valeurs telles que le respect de soi, des autres, et de (re)travailler avec le jeune son estime de lui, son rapport aux autres, son pouvoir d'évolution, sa capacité à réussir, pour en finalité pouvoir s'insérer dans la société.

Cet établissement du lien passe par l'instauration d'un environnement sécure et l'expérience durable de relations de ce type, par une humilité des professionnels et le respect du rythme du jeune pour explorer ensemble une nouvelle manière d'être en relation à lui-même, aux autres et à la société.



La pédagogie du projet

L'équipe va travailler avec des projets porteurs de sens, d'envies, de motivations et qui ont une portance et une importance singulière pour chaque éducateur/professionnel et qui répondent à des besoins spécifiques des jeunes accueillis.

Ces projets engagent des valeurs et croyances, confortées par celles de l'équipe et de l'institution. Ils vont ainsi impacter le jeune dans son identité, son (ses) rôle(s), ses systèmes de référence, son estime de lui-même, son rapport aux autres et son sentiment d'appartenance. Les projets ainsi partagés vont devenir des supports pour travailler avec les jeunes leur savoir-faire (capacités) et leur savoir-être (comportements),dans le but de les inclure au mieux dans la société.

Le projet est un outil pour favoriser des postures professionnelles bien incarnées dans leur capacité à transmettre et partager des valeurs avec les bénéficiaires, tout en balisant en équipe la stratégie collective ou chaque professionnel contribue et répond aux besoins de chaque bénéficiaire. Ces deux pédagogies s'intriquent entre elles en partant des besoins et motivations des jeunes d'une part, et de l'envie de transmettre de générer, de faire découvrir, des professionnels, d'autre part.

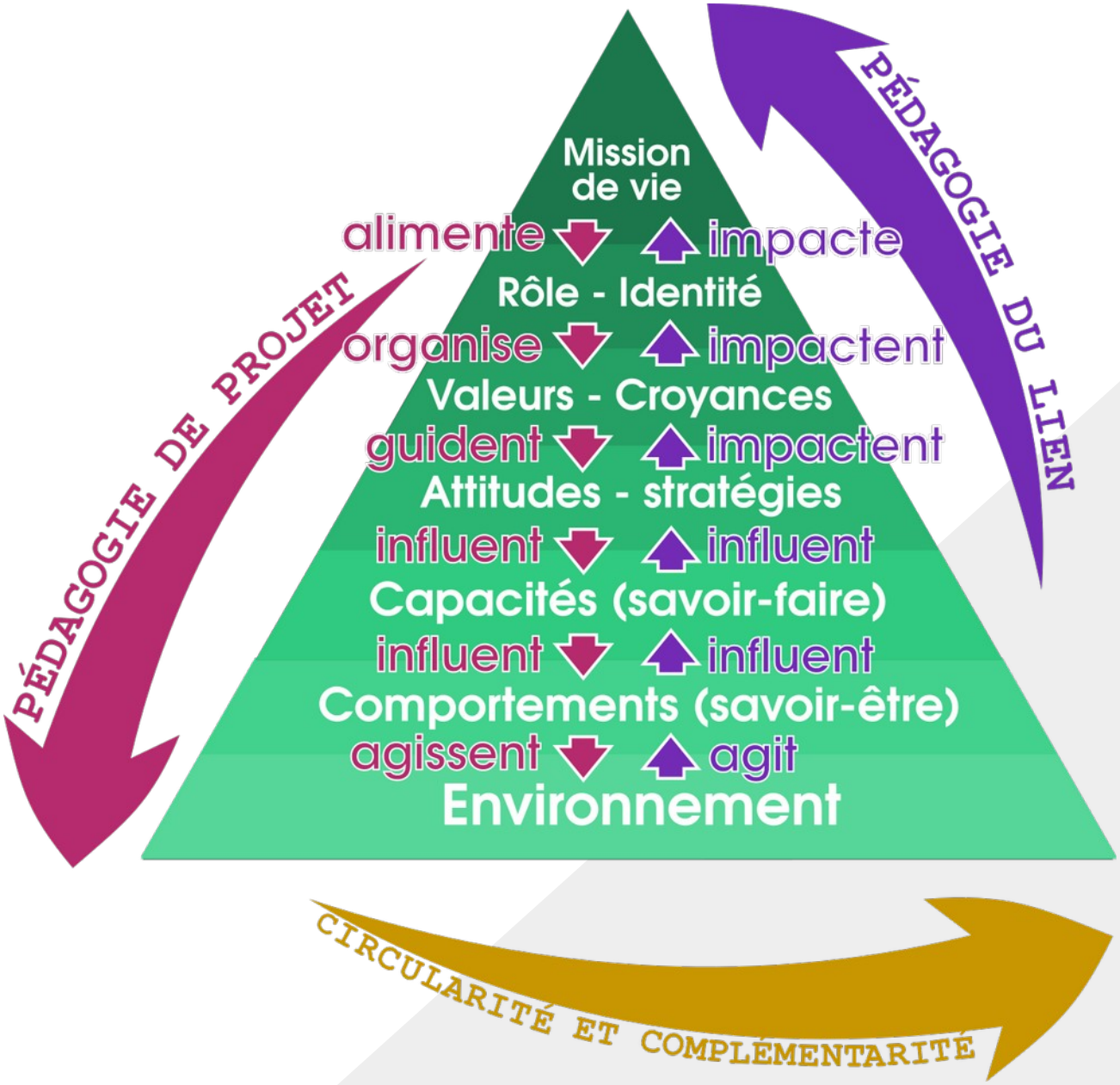

Un trio de référence par jeune garant du projet individuel

Les trois référents du bénéficiaire – éducateur, psychologue, assistante sociale – organisent et coordonnent les entretiens avec les partenaires et la famille, articulent les différentes prises en charge en veillant à respecter les objectifs par priorité pour le jeune et rédigent les rapports et synthèses avec le jeune, son entourage et les partenaires.

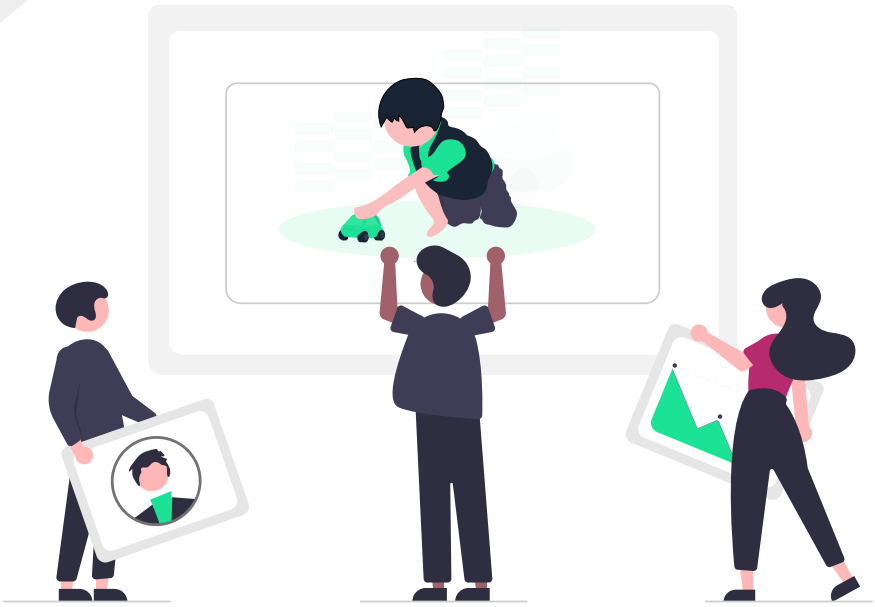

Ils veillent à faire fil rouge dans le suivi et à donner de la cohérence à toutes les interventions autour du jeune. Ils tiennent l'entourage familier et professionnel du jeune, informé des objectifs travaillés et les consultent dans la construction des objectifs.

Ainsi, chaque jeune bénéficie d'un référent éducatif, d'un référent social et d'un référent thérapeutique afin de créer une émulation en provoquant des rencontres régulières de ces trois référents, et ce, afin de :

- Situer : les atouts, les besoins, les carences diverses, les difficultés du jeune en capacités et en disponibilité, mais aussi les possibles et les projets mis ou à mettre en place (petits, moyens, grands). Il est important de savoir d'où vient le jeune, quelle place il occupe, sur qui il peut compter en cohérence, en affectif et en protection... ;

- Penser : voir le jeune sous différentes perspectives grâce à la complémentarité des fonctions des référents, offrir une prise en charge singulière, amener le mouvement dans la vision du jeune, être le fil rouge pour le jeune et pour le réseau (réunions, rapport d'observation, d'évolution et de projets) ;

- Accompagner : être vigilant par rapport aux enjeux affectifs et événementiels qui traversent le jeune, mais également avoir un avis de l'équipe éducative, qui vit le quotidien, comme baromètre du « bien-être » du jeune et tenir une posture de protection face aux incohérences diverses (parentales, scolaire, des instances de placement...) ;

Le projet individuel est construit avec la participation du jeune, avec le réseau familier notamment lors des bilans, en accordage avec le réseau professionnel.

11. Logopédie

En 2023, dix-sept jeunes ont bénéficié d'un suivi logopédique à raison d'une à deux fois par semaine en fonction des besoins et des possibilités de chacun.

Les objectifs des séances sont variés et touchent principalement :

- le langage oral: améliorer l'articulation, enrichir le vocabulaire, travailler la morphosyntaxe,…
- le langage écrit: découvrir la correspondance entre les phonèmes et les graphèmes, développer la compréhension, analyser les règles de grammaire et d'orthographe,…
- les mathématiques: renforcer les prérequis en mathématiques, comprendre des opérations de base en mathématiques, intégrer les différentes règles de calcul,…
- la structuration spatio-temporelle: connaître des jours de la semaine et des mois, se situer dans l'espace et dans le temps,…

En plus des séances individuelles, la logopède participe aux réunions hebdomadaires avec l'équipe éducative, sociale et paramédicale afin de faire le point sur l'évolution des jeunes dans ses différentes sphères, d'expliquer les objectifs travaillés en logopédie ainsi que leurs avancées dans les apprentissages ciblés. Elle s'implique également dans certaines réunions scolaires et/ou avec le personnel d'intégration lorsque l'élève en bénéficie.

Au cours de cette année, l'institution a accueilli des enfants plus jeunes souffrant d'un retard de développement important. En effet, âgés de 4 ou 5 ans certains présentent un retard cognitif ainsi que des troubles du développement du langage oral. De ce fait, du matériel spécifique adapté aux jeunes enfants ainsi qu'une méthodologie particulière ont été mis en place pour répondre à leurs besoins : jeux symboliques, objets concrets, matériel permettant de travailler les prérequis du langage oral,...



Les contacts réguliers avec les écoles spécialisées et certaines écoles primaires sont maintenus. Les échanges avec les enseignants permettent d'avoir un retour sur les difficultés que les jeunes rencontrent en classe, de mettre en place des moyens d'aide concrets,… Une communication plus étroite a été mis en place avec le service Courte-Echelle permettant de faire un bilan logopédique des jeunes déscolarisés.

Au mois de mai, la logopède a participé à une formation intitulée « L'intervention logopédique en langage oral et écrit auprès des adolescents : approche fonctionnelle ». Cette formation a ouvert des pistes pour impliquer davantage le patient dans sa rééducation ainsi que de nouveaux outils fonctionnels à mettre en place avec lui.

12. Atelier « psychomotricité »

La collaboration avec les équipes s'améliore, permettant de définir des objectifs individualisés pour chaque jeune. Les échanges et réflexions lors des réunions d'équipe permettent d'évaluer et d'adapter le travail de la psychomotricienne en fonction de leurs besoins.

En septembre, une nouvelle collaboration a débuté avec un jeune présentant des troubles visuo-spatiaux. L'objectif résidait dans l'amélioration de sa conscience corporelle. Un support visuel sur le schéma corporel a été créé pour l'aider à se laver de manière autonome.

Des supports visuels et des comptines sont utilisés pour le schéma corporel et la motricité. Des jeux, respirations, yoga, musique douce et massages favorisent la sécurité corporelle et l'ancrage.

13. Service médical

Au niveau épidémiologique , nous avons eu quelques cas isolés de Covid qui n'ont nécessité que des isolements en chambre avec peu d'impact sur la vie des jeunes au quotidien.

Pour ce qui est du suivi médical spécialisé, les suivis réguliers en milieu hospitalier universitaire ont repris. En effet,beaucoup de jeunes de l'IMP présentent des pathologies importantes ainsi que des maladies héréditaires qui nécessitent des visites chez des médecins spécialisés. Depuis septembre, nous accueillons quelques jeunes enfants avec des pathologies génétiques et allergiques qui requièrent des suivis constants au niveau médical, éducatif, alimentaire ainsi que des hospitalisations pour des bilans réguliers.

Au niveau infirmier, la gestion administrative est importante : il faut maintenir les dossiers médicaux papiers et informatisés à jour, maintenir le contact avec les centres de santé des environs pour partager les informations, maintenir le contact avec les familles mais aussi avec les médecins traitants et les infirmières des écoles afin d'optimaliser la prise en charge des jeunes qui nous sont confiés.

La préparation des médicaments est conséquente en termes de temps de préparation, surtout lors des congés scolaire ou il faut fournir les familles et tenir compte des différents plannings des enfants. L'évaluation de la médication se fait lors des réunions médicales avec toute l'équipe médicale et paramédicale.

La fiche de traitement informatisée est actualisée et utilisée lors de la préparation des médicaments. Cette fiche tenue à jour permet d'avoir les informations suivantes en tant réel : l'historique des traitements, les raisons d'arrêt ou de début de traitement, le prescripteur... L'équipe éducative peut visualiser en temps réel la fiche médication du jeune, elle est aussi transportable en PDF.

La gestion des stocks des médicaments prend du temps, mais facilite l'inventaire de fin d'année.

Le suivi infirmier et médical des jeunes est important. En effet, les jeunes accueillis ont souvent besoin d'être écoutés, rassurés, conseillés, soignés et guidés au niveau de leur santé physique et psychique. Ils connaissent le rôle de chacun au sein de la maisonnée ainsi que nos jours de présences où ils peuvent nous rencontrer. Le temps infirmier est diversifié et intense.



14. Soins psychologiques et pédopsychiatriques

Situation relativement apaisée à l'IMP, qui garde le cap en matière de pacification des jeunes. Nous structurons leur vie et, partant, les rassurons.

Ainsi, pouvons-nous gérer la violence, en pouvant s'interposer physiquement. Ceci n'est pourtant possible que si nous prenons une certaine distance par rapport à l'esprit dominant : la parole comme seul rempart à la violence.

L'expérience du quotidien nous prouve que pour être adulte signifiant, il faut pouvoir se faire respecter. Une personne respectée car déterminée, avec pour but le bien du jeune, permettra à ce dernier de voir en l'éducateur une figure d'attachement, de résilience.

Force doit rester à la loi, l'ancrage est alors possible !

15. Service social

Le fonctionnement du bureau social reste globalement le même pour l'année 2023 que pour l'année 2022. Nous avons cependant réussi à trouver une stabilité dans notre organisation qui permet actuellement un meilleur suivi des dossiers. Le travail en équipe pluridisciplinaire est au centre de notre attention pour maintenir une cohérence dans le suivi des jeunes et pour la collaboration avec les familles et les services extérieurs.

En milieu d'année, et avec le reste de l'équipe pluridisciplinaire, nous avons réfléchi à d'autres manières de fonctionner pour inclure davantage l'enfant dans sa prise en charge, dans les projets mis en place pour lui. Pour ce faire, nous avons décidé d'organiser une fois par an une réunion entre le jeune et son trio de référence (éducateurs – assistante sociale – psychologue). Le retour de cet outil est positif : le jeune se sent inclus, comprend mieux le rôle de chaque professionnel et cela lui permet de voir que son avis et transmis par écrit aux services extérieurs et donc qu'il est important. De notre côté, ce temps permet de nous inclure davantage dans la tête du jeune, que ce dernier puisse de lui-même faire appel à nous.

Cette année, nous avons pu constater que la collaboration avec certains services était parfois assez floue. Il a été nécessaire, à diverses reprises, de clarifier le rôle de chacun et des attendus respectifs, pour permettre une prise en charge cohérente autour du jeune et de sa famille. Cependant, force est de constater que la prise en charge est parfois mise à mal par le fonctionnement familial. Nous savons que c'est un élément à prendre en compte, que nous ne pouvons pas faire abstraction de cela.

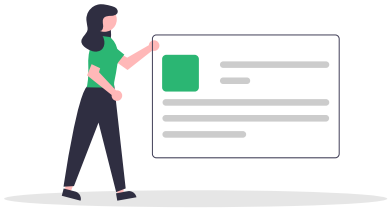

Nous sommes toujours investis dans des projets pour réfléchir aux besoins de notre population tels que Jeune Avant Tout, groupe EVRAS, etc.

16. Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle

Un groupe de travail supervisé par Anne Dasnoy, spécialisée les EVRAS handicap, a été constitué de professionnels de l'établissement, comprenant : éducateurs spécialisés, psychologue, assistante sociale, directeur pédagogique et personnel d'entretien. Le groupe « EVRAS » a pour ambition de guider les professionnels et informer les bénéficiaires sur leurs droits et devoirs, en rappelant ce que dit la loi Belge en matière de sexualité. En ce qui concerne notre population, porteuse de handicap, il est d'autant plus nécessaire de personnaliser et individualiser cet accompagnement afin de combler les difficultés de chacun. Pour les plus jeunes, il s'agira par exemple, d'apprendre les codes du savoir-vivre, du respect de soi et de l'autre, de l'intimité. Pour les plus grands il s'agira de réaliser de la prévention, d'informer et d'expliquer les changements pubertaires, le fonctionnement du corps, la loi, la contraception, les IST, etc.

Pour aider les professionnels, le groupe EVRAS a réalisé une charte, destinée d'une part aux jeunes afin de leur donner des repères; d'autre part aux parents afin qu'ils sachent ce qu'il se passe dans l'institution et finalement ; aux professionnels, afin d'asseoir leurs pratiques et les soutenir dans leur travail. Dans le cas des enfants ou des mineurs pris en charge en hébergement, la famille et/ou le représentant légal sont informés et leurs questionnements sont pris en compte.



Pour l'année à venir, le groupe « EVRAS » prévoit de se réunir à hauteur d'une fois par mois, afin de soulever les questions et thématiques d'actualité dans les groupes de vie. Une version de la charte « facile à lire et à comprendre » sera également réalisée, à destination des bénéficiaires et de leur famille. L'idée est de garder le sujet de « l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle » vivant au sein de l'institution, d'actualiser les informations et créer des outils pratiques, en fonction des besoins spécifiques des jeunes que nous accueillons.

17. Ateliers musicaux

Cette année, nous avons poursuivi sur notre lancée de 2023, en axant notre travail à la fois sur la réalisation d'albums et de clips vidéo mais aussi sur les prestations scéniques.

En septembre, nous avons eu la chance de nous produire sur la scène du festival « Relais pour la vie » à Arlon. Ce festival annuel est un événement solidaire et festif au profit de la fondation contre le cancer. Pas moins de quatorze jeunes de Providence Band s'y sont produits pendant une heure avec un enthousiasme débordant. D'autres jeunes de l'IMP, accompagnés par leurs éducateurs avaient fait le déplacement pour nous supporter, créant ainsi une belle camaraderie autour de nos jeunes musiciens.

En octobre, nous avons foulé les planches d'un festival de rock à Saint-Léger. L'accueil que nous y avons reçu a été très chaleureux et les jeunes ont produit un concert de grande qualité, selon les mots mêmes des organisateurs.

En novembre, nous avons participé à la soirée de remise de chèque du Kiwanis d'Arlon. Sur place, nous avons présenté sur grand écran trois clips vidéo de notre groupe. L'émotion était bien palpable dans l'auditoire. Nous avons pu ainsi expliquer la valeur éducative de notre projet en s'appuyant sur la réalisation concrète de nos objectifs.



En décembre, nous avons réitéré notre concert au profit de Viva For Life. Une cinquantaine de personnes ont fait le déplacement pour écouter et encourager nos jeunes musiciens. 500 euros ont ainsi été récoltés.

La semaine suivante, nous avons présenté notre tour de chant au goûter de fin d'année de l'association « Elan gaumais », qui propose tout au long de l'année des activités sportives aux personnes invalides ou handicapées. L'ambiance de ce concert a été mémorable. Tout le monde s'est retrouvé devant la scène pour chanter et danser dans un esprit de fraternité.

18. Un nouveau cadre de vie pour le SAS

Notre unité de mise en semi-autonomie a déménagé dans le bâtiment dit « La Grange ». Celui-ci a fait l'objet de travaux de réfection dans le but d'offrir un nouveau lieu de vie à nos bénéficiaires. 2023 est donc, sans hésitation, une année mémorable, puisque depuis le mois d'octobre, il a enfin été possible pour ces jeunes de s'installer dans cette nouvelle maison en communautaire.

Quel changement ! Aujourd'hui, les pièces principales, c'est-à-dire le salon et la cuisine, sont agréables et lumineuses tant elles profitent de la lumière qui rentre par le portail de la grange, transformé en une gigantesque baie vitrée. Les matériaux s'entretiennent facilement. La cuisine équipée facilite grandement la préparation des repas. Un local technique où l'on peut entreposer du matériel de nettoyage, est équipé d'une machine à laver, d'un séchoir et d'un congélateur. Toute cette installation répond sans souci aux tâches ménagères qu'impose l'autonomie. Chaque étage dispose d'une douche et d'une toilette, des dispositions qui ont l'avantage de respecter aisément l'intimité de chacun. Les chambres individuelle disposent chacune d'une armoire, d'un bureau et d'un évier pour que chaque jeune se sente vraiment chez soi.

Vous l'aurez compris, cette nouvelle infrastructure contribue assurément au bien-être et à la convivialité dans le quotidient de ses résidents.









NIF
Fondation pour l'Aide aux Projets Humanitaires

19. Un Jeune Avant Tout



Notre institution a ouvert une place pour des jeunes adolescents dits JAT depuis2019. Un réseau solide s'est instauré autour d'eux, unissant nos forces et expertises respectives (aide à la jeunesse, handicap et santé mentale). Il s'agissait d'offrir un lieu d'accueil spécialisé à la croisée des secteurs et d'éviter ainsi une errance institutionnelle.

En 2023, un jeune accueilli dans ce cadre a pu consolider son ancrage au sein de nos murs. Il a pu prendre activement part aux projets d'unité (préparation à une certaine autonomie, apprentissage des relations sociales, suivi accru de la scolarité, dépense d'énergie / gestion de la frustration positives via le sport, etc). Toutefois, ses fragilités restant bien ancrées, ses autos-sabotages ont été fréquents. L'équipe a été mise à rude épreuve et a dû faire preuve d'une continuelle souplesse et d'une grande force éducative.

En dehors de cette prise en charge spécifique, le réseau JAT permet aussi des rencontres régulières entre les 9 institutions wallonnes AVIQ qui accueillent dans leurs murs chacune un jeune JAT. Ces moments permettent des échanges d'idées (voir ce qui a fonctionné comme accrochage, partager un réseau, etc.) mais aussi une prise de recul par rapport aux défis du quotidien.

Notre objectif pour 2024 est de nous adapter à l'entrée proche à l'âge adulte du jeune actuellement accueilli. Ainsi, des idées doivent être négociées avec tous les participants du réseau mais aussi en intégrant de nouveaux partenaires du monde adulte. Des rencontres avec le service « pass'âge » notamment permettent de lier ce qui a été réalisé avec le jeune et ce qui doit être mis en place pour faciliter cette transition.

Dans le même ordre d'idées, ce rapprochement de la majorité procure au jeune un certain essoufflement institutionnel et de réseau, lui donnant un avant-goût de liberté. En 2024, nous serons certainement amenés à assouplir notre accompagnement et revoir notre prise en charge qui pourrait s'articuler en ambulatoire par exemple. Ainsi, la force du réseau JAT restera bien activée, entre les sphères du handicap, de la santé mentale et de l'aide à la jeunesse, chacune s'activant davantage à tour de rôle ou simultanément, en fonction des besoins du jeune'.

A cet effet, nous avons contribué en rédigeant un article dans "L'Observatoire" sur les jeunes dits "incasables" pour partager notre expérience de terrain dans le cadre de ce projet.

Trimestriel
«L'Observatoire»
N°115/2023
juillet 2023

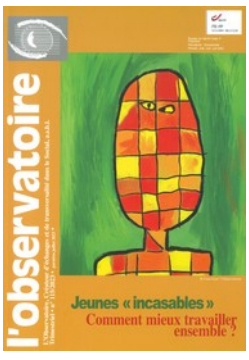

20. Cuisine et économat

Au niveau la cuisine collective et de l'économat, nous sommes toujours dans le processus d'obtention du label "cantine durable" qui devrait être acquis en 2024 ! Durant cette année 2023, nous avons pu améliorer la qualité des repas grâce à des coups de pouce organisés par "Manger demain" : un coup de pouce "Du local dans l'assiette" qui nous permet de favoriser les circuits locaux, courts et en agriculture biologique avec une participation financière à l'achat des denrées alimentaires.

Un second coup de pouce "équipement" pour favoriser une consommation alimentaire responsable grâce à laquelle nous avons augmenté la consommation de fruits et légumes frais, une meilleure distribution de l'eau potable (gourdes, cruches, etc.) et une meilleure gestion des déchets alimentaires et enfin, le coup de pouce "énergie" qui a permis de réaliser une expertise de notre matériel, de réduire nos consommations en énergie et d'investir dans une sauteuse intelligente et moderne.

21. IMP 2027 : Une chambre pour chaque jeune

En termes d'infrastructures, nous avons obtenu un certificat d'urbanisme pour le projet d'extension et mise aux normes du bâtiment principal. Ce dernier vise à permettre une chambre individuelle pour chaque jeune avec des locaux mieux pensés, modernes et sobres sur le plan énergétique! 2023 a été une année préparatoire décisive pour le projet avec la préparation du cahier des charges pour la désignation d'un cabinet d'architecte et de techniques spéciales.

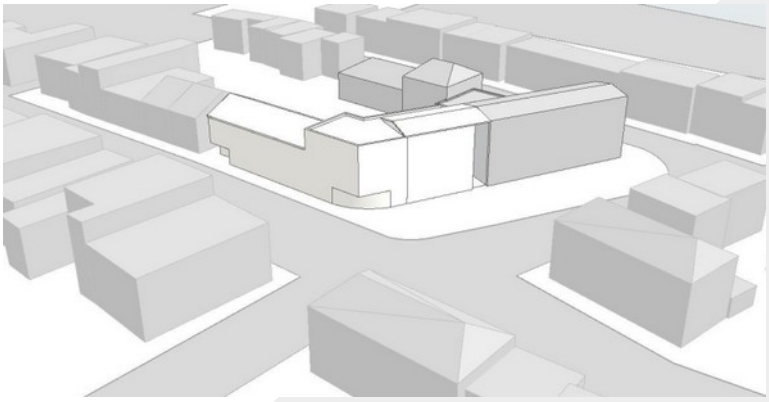

En 2024, nos efforts se centreront sur la recherche de fonds, mécènes complémentaires à l'épargne réalisée et au prêt bancaire qui sera nécessaire à la réalisation du projet ! Toute l'équipe sait que nous allons probablement vivre des désagréments durant la phase de chantier, tout en étant enchantés des perspectives pédagogiques, éducatives et thérapeutiques que de nouveaux bâtiments nous permettrons d'offrir aux enfants et adolescents que nous accompagnons ! Un groupe de travail est constitué pour orienter la direction et les professionnels de la construction dans des choix stratégiques pour améliorer la qualité de vie des bénéficiaires et de travail des collaborateurs !

Pour nous soutenir, vous pouvez prendre connaissance des modalités de réalisation de dons. Pour nous mettre en lien avec des personnes ressources, n'hésitez pas à prendre contact avec nous!

22. Matilda Déficience Intellectuelle

Après plusieurs mois de travail, le comité de pilotage « Déficience intellectuelle » du Réseau Matilda, auquel le directeur de notre ASBL participait, a officiellement lancé un nouveau projet pilote pour une durée de deux ans (jusque fin décembre 2024) : le projet MDI – Matilda Déficience Intellectuelle.

Ce dernier répond à un appel du SPF Santé Publique, qui relève des manquements dans les prises en charge et les soins apportés à ce public porteur de déficience intellectuelle et ayant développé une problématique de santé mentale ou étant à risque d'en développer une. La déficience intellectuelle peut correspondre à un retard de développement chez les plus jeunes. Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé), la déficience intellectuelle est « la capacité sensiblement réduite de comprendre une information nouvelle ou complexe et d'apprendre et d'appliquer de nouvelles compétences (trouble de l'intelligence). Il s'ensuit une aptitude diminuée à faire face à toute situation de manière indépendante (trouble du fonctionnement social), un phénomène qui commence avant l'âge adulte et exerce un effet durable sur le développement ».

De ce fait, le projet MDI consiste à la mise en place de cinq référents dans cinq secteurs, en province du Luxembourg : résidentiel, scolaire, loisirs/culture, médical et milieu ouvert. L'IMP « La Providence » a donc détaché deux travailleurs pour ce projet.

Les cinq référents de ce projet ont deux grandes missions :

La première mission : équiper l'environnement de notre public-cible, qui pour rappel, sont tous les jeunes avec une déficience intellectuelle et/ou retard de développement et (avec risque de développer) une problématique de santé mentale. Pour ce faire, les référents de chaque secteur ont pour objectifs de :

- Sensibiliser, informer et outiller les professionnels sur les spécificités de ces jeunes ;
- Soutenir et conseiller les professionnels sur des situations spécifiques en général ;
- Partager l'expérience et l'expertise de leurs équipes ;
- Identifier et transmettre des bonnes pratiques, des outils existants et autres, apportés par chacune des institutions rencontrées.





La deuxième mission, qui sera investie dans un second temps, sera de soutenir, impliquer et responsabiliser les familles de ces jeunes.

MDI
Province de Luxembourg
MATILDA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

La finalité du projet étant de créer une plateforme, reprenant l'ensemble des outils récoltés, les bonnes postures à adopter avec ce public, ainsi qu'une liste de liens utiles à la prise en charge de ces jeunes. Le but ultime était d'améliorer la prise en charge et les soins des jeunes porteurs d'une déficience intellectuelle.

Au cours de l'année 2023, nos deux référents ont rencontré 30 équipes du secteur résidentiel, ce qui équivaut à 142 professionnels, ainsi que 13 équipes du secteur scolaire, pour un total de 75 professionnels. Les professionnels rencontrés sont des directeurs, des coordinateurs / chefs-éducateurs, des éducateurs, des psychologues, des assistants sociaux, une puéricultrice, des logopèdes, des neuropsychologues, une kinésithérapeute, des psychopédagogues, des enseignants, une ergothérapeute, des infirmières, etc.

Les cinq référents se réunissent régulièrement pour échanger sur la méthodologie de travail, ainsi que sur les différentes directions que va prendre le projet. En 2024, leur énergie sera consacrée au travail de traitement des données, à la création de la plateforme, ainsi qu'à la rédaction d'un document reprenant les constats établis ainsi que des recommandations.
Le projet prendra probablement une autre tournure à la fin 2024 afin d'être pérennisé pour répondre aux divers manquements constatés en province du Luxembourg.

23. Contacts



ASBL IMP La Providence

Rue des Ecoles 103
6740 ETALLE
BELGIQUE

N° d'entreprise : 0417.427.721
MAH210 – MAH459 – MVC265
CB : BE75-0682-3125-0451

+32 (0)63 45 59 97 **www.implaprovidence.be**

Le service d'accueil, administratif et financier

Darge Isabelle & Zimer Christine : secretariat@implaprovidence.be

Un service de direction transversal

Van Buggenhout Lieve : Sous-direction logistique – direction service Proximam

Brasseur Bernard : Sous-direction pédagogique – direction SLS

Lequeux Jérôme : Direction

Dispositif parascolaire « La courte-échelle »

Responsable Mélina Prégnon : courte-echelle@implaprovidence.be

Service de Logement Supervisé « D'une rive à l'autre »

Téléphone : +32 (0)63 58 17 25 courriel : 18.25@implaprovidence.be

Maison de Vie Communautaire « Proximam » :

Téléphone : +32 (0)63 45 70 83 courriel : proximam@implaprovidence.be

Service informatique et outil « Cahier de bord » :

Jean-Yves Schweigen – informaticien : service.informatique@implaprovidence.be



Service Résidentiel pour Jeunes « IMP La Providence »

Les équipes éducatives

Unité de vie « Galopin » - Responsable Draime Isabelle : galopin@implaprovidence.be

Unité de vie « Micado » - Responsable Lefort Antoine : micado@implaprovidence.be

Unité de vie « Vega » - Responsable Christophe Brochet : vega@implaprovidence.be

Unité de vie «Mosaïque» - Responsable Louppe Olivier : mosaique@implaprovidence.be

Unité de vie « Adoxy » - Responsable François Lahure : adoxy@implaprovidence.be

Unité de vie « SAS » - Responsables R. Dupont : sas@implaprovidence.be

Matilda

Léna Ganaye et Gianni Di Marco : matilda-di@implaprovidence.be

Les équipes psycho-médico-sociales

Service médical et paramédical

Dr Müller – médecin-coordinateur
Dr Lerminiaux – pédopsychiatre
Fluzin Béatrice – infirmière : service.medical@implaprovidence.be

Service psychologique

Annalisa Saracino et Sophie Gelhay : psychologue@implaprovidence.be

Service Logopédique

Destenay Nancy – logopède : logopedie@implaprovidence.be

Service Social

Léonard Cristina, Julie Christophe, Céline Dechamps: service.social@implaprovidence.be

Nous soutenir



+32 (0)63 45 59 97 www.implaprovidence.be

Avec délivrance d'une attestation fiscale en Belgique

Si vous souhaitez nous soutenir et obtenir une attestation fiscale vous permettant de déduire le montant versé de vos impôts, vous pouvez verser votre don au numéro de compte de l'ASBL Arc-en-Ciel **BE41 6300 1180 0010** en mentionnant votre nom et votre adresse et la mention "don au projet n°108". Dès lors votre don sera intégralement versé à l'IMP La Providence. L'année suivante, lors du mois d'avril au plus tard, l'ASBL Arc-en-Ciel vous fera parvenir l'attestation fiscale si votre don atteint la somme minimale de 40,00 €, montant qui vous permet de bénéficier de l'exonération fiscale.

Sans attestation fiscale

Les donateurs peuvent verser directement sur le compte de l'ASBL IMP La Providence **BE75 0682 3125 0451**.

Nous remercions nos généreux donateurs privés, services clubs, fondations et autres formes juridiques qui permettent d'améliorer le quotidien des enfants, adolescents et adultes que nous accompagnons. Nous sommes disponibles pour partager avec vous l'usage des dons et affectations réservées.

N° d'entreprise : 0417.427.721
MAH210 – MAH459 – MVC265
CB : BE75-0682-3125-0451
Non assujetti à la TVA

Rue des Ecoles 103
6740 ETALLE
BELGIQUE

ASBL IMP La Providence